

procéder à une révision en profondeur de leur politique en matière d'aide et de commerce afin que les relations économiques soient plus équitables à l'échelle internationale

De tels changements ne seront pas facilités si, parallèlement, les pays riches perdent de leur influence au sein des organismes internationaux chargés du transfert des ressources aux pays pauvres. Certes, il faut procéder à une restructuration de ces organismes, opération déjà en cours au FMI et à la BIRD; notamment, la nouvelle richesse des pays de l'OPEP leur donne davantage voix au chapitre dans les délibérations des conseils de ces institutions. Mais tout en reconnaissant la nécessité d'une réforme, il ne faut pas perdre de vue que les principaux participants doivent conserver leur confiance en l'efficacité de ces organismes. J'espère que les nouveaux processus de prise de décisions et de mise en œuvre des programmes tiendront compte de tous les intérêts fondamentaux en jeu. Bien que l'ONU ait été créée il y a trente ans, ce n'est qu'aujourd'hui que ses membres doivent affronter la dimension globale de décisions qui touchent pratiquement tous les États, et qu'ils sont appelés à régler une foule de questions dont l'issue revêt une importance primordiale pour la plupart d'entre eux. Comme tous les organismes, l'ONU doit s'adapter au changement ou disparaître, et c'est aux membres de la première heure, en particulier les grandes puissances, qu'incombe principalement et inévitablement la responsabilité de cette adaptation.

Ces quelques spéculations sur l'avenir montrent que le Canada ne pourra poursuivre ses objectifs en matière de politique étrangère dans un climat international relativement propice que si les pays industrialisés — y compris l'URSS — opèrent une réorientation fondamentale de leur politique de façon à

- a) accroître la coopération entre les puissances nucléaires,
- b) réduire les moyens d'acquisition et les motifs d'utilisation des armes nucléaires,
- c) aplanir les disparités qui existent dans le monde au chapitre du revenu par habitant, et
- d) créer de nouvelles modalités pour la prise de décisions à l'échelle internationale.

Certaines réalisations permettent de croire que des progrès sont accomplis dans cette voie; ainsi, l'entente intervenue, lors de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur les mesures à prendre en vue d'établir un ordre économique nouveau a constitué

un signe encourageant et peut-être même un premier jalon. Mais nous sommes encore loin d'être assurés du succès de l'entreprise.

L'un des principaux pays industrialisés, le Canada se doit de contribuer à l'élaboration de politiques axées sur ces objectifs d'importance mondiale. C'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de l'article paru dans cette revue sur le statut du Canada comme puissance «moyenne»; mais en fait, les richesses naturelles que nous possédons nous donnent-elles droit à un statut plus important? Par le passé, il était relativement facile d'évaluer la puissance d'un pays: la norme conventionnelle était la capacité de mettre en œuvre et de soutenir une activité militaire supérieure. Mais à une époque où les armes nucléaires limitent le recours à la force militaire, cette norme perd de sa valeur, du moins dans une certaine mesure. Il faut également reconnaître que la capacité de soutenir un effort militaire dépend de l'accès à des ressources naturelles comme le pétrole qu'il n'est plus aussi facile de se procurer. Les États qui contrôlent d'importantes quantités de ces ressources se retrouvent dans une position très avantageuse s'ils ont également les effectifs et la volonté d'accepter les risques de la guerre à notre époque; les États qui en sont démunis doivent faire appel à d'autres pour assurer leur sécurité.

En d'autres termes, il m'apparaît qu'aujourd'hui, le pouvoir provient également en partie de la possession de choses que d'autres désirent, ainsi que de la capacité et de la volonté d'empêcher leur exploitation par d'autres s'il le faut et de les partager avec les autres s'il y a lieu. Le Canada possède certainement des ressources précieuses, dont certaines, comme le pétrole, en moins grande abondance que nous le croyions il y a quelque temps encore. Dans une très large mesure, il nous revient d'user sagement de ces éléments de puissance et d'influence dans l'intérêt de la sécurité et de la prospérité générales. Seulement si nous faisons preuve de volonté et montrons les capacités nécessaires, pourrions-nous être fiers de la puissance qu'on nous attribue.

J'en conclus que le Canada est en mesure d'apporter une contribution distincte et substantielle à la sécurité mondiale et que cette contribution et le prix qu'il faudra y mettre ne sont pas contraires à nos intérêts. Mais j'estime que la sécurité est une motion que les Canadiens devront explorer et jauger dans une optique plus large. Outre la sécurité militaire internationale, à laquelle nous devons continuer de contribuer adéquatement, et la protection de nos propres intérêts, nous avons